



Assemblée générale 2022 Les points saillants

Plus d'une centaine de membres ont participé à l'assemblée générale annuelle de l'APLS et de la FondationlacS, un franc succès!

L'enregistrement et les présentations complètes se trouvent sur le site Web.www.lac-sittelles.org

Voici les points saillants de cette assemblée commune.

Assemblée de l'APLS

1. Élection au Conseil d'administration

Les candidats suivants ont été élus par acclamation pour un mandat de deux ans: Hélène Thibault, Jean Beauregard, Claude Drouin, Robert Leblanc, Renée Lambert.

Un poste d'administrateur reste vacant.

2. Grands projets:

- Reprise du comité de municipalisation des chemins de tolérance;
- Démarrage du comité sur la deuxième voie de sortie de la rue du Lac des Sittelles:
- Contrôle des locations à court terme.

En 2022:

- Amorce d'une réflexion sur un plan d'aménagement du Domaine;
- Consultation des membres pour un plan d'actions;
- Projet de Webinaires sur l'environnement en collaboration avec le Rappel.

3. Des réalisations sur le terrain:

- Nouveau parc multifonctionnel rue des Merisiers, à finaliser
 en 2022:
- Nouveau sentier pédestre dans le même secteur et un autre sentier sera aménagé en 2022 (des Châtaigniers);
- Remplacement de la toile à la plage 2 et installation de nouvelles bermes aux plages 3 et 4;
- Plantation de 130 arbres et arbustes aux parc des merisiers et des Gadeliers;
- Remplacement du quai à la plage 4.

De meilleures communications:

• Nouveau site Web actualisé, interactif et à notre image;

- Plate-forme sécurisée et partagée pour les communications internes;
- Mise à jour du Guide du propriétaire, publié en français et en anglais sur le site Web.

Embarcations et moteurs:

- Gestion optimisée des emplacements et pédalos en libre service;
- Resserrement sur les grandes embarcations, pontons et quais flottants;
- Ré-engistrement de tous les moteurs électriques.

Trésorerie

- Augmentation de la cotisation annuelle à 75\$;
- Augmentations des coûts pour les embarcations;
- Équilibre budgétaire et surplus anticipé.

Assemblée de la FondationlacS

1. Élection au Conseil d'administration

Sont élus par acclamation pour un mandat de deux ans: Jacques Leroux, vice-président, responsable des donations et Michèle Savard, responsable des communications.

2. Points saillants

- Un nouveau site Web voit le jour <u>www.fondationlacs.com</u>
- La FondationlacS possède 42 lots soit 66 179 m2 de territoire sous gestion protégé à perpétuité;
- La valeur comptable de la FondationlacS est de 599 823
 \$:
- En 2021, don de 23 propriétés et plus de 15 000 \$ en dons de particuliers;
- En 2022, une quinzaine de nouveaux lots sont visés;
- Des statuts modifiés pour devenir un organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques;
- Une association au Corridor appalachien est planifiée.

N'oubliez pas de faire un don à la FondationlacS!



APLS

1, rue du lac des Sittelles, JOB 1B0, Austin

This email was sent to $\{\{contact.EMAIL\}\}$ You've received it because you've subscribed to our newsletter.

View in browser | Unsubscribe

